



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

programmes

Question écrite n° 64539

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur les conclusions d'une étude réalisée par le Centre d'études de la vie politique française pour le Centre d'études et de prévisions du ministère de l'intérieur. Selon cette étude, les jeunes issus des quartiers dits « sensibles » connaîtraient moins bien le fonctionnement et le rôle des institutions publiques que les autres jeunes. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui préciser les mesures qu'il entend mettre en oeuvre afin d'accélérer l'apprentissage de l'éducation civique dès les premières années de formation.

Texte de la réponse

L'école républicaine est un lieu d'expérience, d'apprentissage et d'intégration. Elle fait acquérir aux enfants, dès leur plus jeune âge, les comportements qui leur permettent de trouver leurs repères dans la structure scolaire et, au-delà, dans le monde qui les entoure. A l'école, ces missions sont largement rappelées dans les programmes de 1995 qui font une place toute particulière à l'éducation civique. Tout au long de la scolarité primaire, les maîtres s'efforcent de conduire leurs élèves à être capables de coopérer, d'écouter l'autre et de le respecter. Ils les aident non seulement à comprendre et à prendre en compte le rythme et les règles de la vie familiale, mais aussi à s'ouvrir à des univers différents du milieu familial, à élargir leur horizon à d'autres civilisations et à d'autres modes de vie. La vie en commun suppose la connaissance du devoir de respecter les autres et du droit au respect pour soi-même. La découverte du rôle et du fonctionnement des institutions publiques commence dès le cycle des approfondissements de l'école primaire. Des projets de programmes rénovés pour l'école primaire, élaborés par un groupe d'experts présidé par le recteur Joutard, font actuellement l'objet d'une consultation auprès des enseignants. L'apprentissage de l'éducation civique y figure, et tout particulièrement l'étude des fondements et le rôle des institutions publiques. Les textes de ces projets sont accessibles sur le site internet du ministère de l'éducation nationale (www.eduscol.education.fr).

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 64539

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 juillet 2001, page 4191

Réponse publiée le : 8 octobre 2001, page 5786